

S.02.01.02**Bilan**

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	92 451
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	277 680
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	9 398 148
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	305 819
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	506 555
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	5 638 346
Obligations d'État	R0140	3 659 789
Obligations d'entreprise	R0150	1 975 228
Titres structurés	R0160	1 965
Titres garantis	R0170	1 365
Organismes de placement collectif	R0180	2 937 670
Produits dérivés	R0190	9 759
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	719 083
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	645 161
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	73 923
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	438 865
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	146 460
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	146 460
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	292 405
Santé similaire à la vie	R0320	176 069
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	116 336
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	150 430
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	428 870
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	61
Autres créances (hors assurance)	R0380	36 855
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	88 994
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	11 631 437

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 810 882
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 810 882
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 672 351
Marge de risque	R0590	138 531
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	5 598 317
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	1 615 876
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	1 492 262
Marge de risque	R0640	123 613
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	3 982 441
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	3 677 787
Marge de risque	R0680	304 654
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	25 595
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	236 353
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	8 068
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 328
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	2 725
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	52 973
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	17 501
Autres dettes (hors assurance)	R0840	191 415
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	658
Total du passif	R0900	7 945 815
Excédent d'actif sur passif	R1000	3 685 622

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.05.01.02 - 01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)		Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	1 350 010	720 999	2 071 009
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	163 332	8 134	171 466
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			
Part des réassureurs	R0140	337 762	38 315	376 077
Net	R0200	1 175 580	690 819	1 866 398
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	1 350 010	720 999	2 071 009
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	163 332	8 134	171 466
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			
Part des réassureurs	R0240	337 762	38 315	376 077
Net	R0300	1 175 580	690 819	1 866 398
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	1 179 993	390 158	1 570 151
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	132 799	1 096	133 896
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			
Part des réassureurs	R0340	302 359	11 663	314 022
Net	R0400	1 010 433	379 591	1 390 024
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	0	14 303	14 303
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0	320	320
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			
Part des réassureurs	R0440	0	2 024	2 024
Net	R0500	0	12 599	12 599
Dépenses engagées	R0550	137 451	47 928	185 379
Autres dépenses	R1200			31 619
Total des dépenses	R1300			216 998

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019
 Devise d'affichage : k EUR

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)	
					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0			0		0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Meilleure estimation brute	R0030	3 611 198	66 589	3 677 787		75 250	0	1 267 992	149 021	1 492 262
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	116 336	0	116 336		75 173	0	100 896	0	176 069
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	3 494 862	66 589	3 561 452		77	0	1 167 095	149 021	1 316 193
Marge de risque	R0100	299 138	5 516	304 654	6 233			105 036	12 344	123 613
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0	0	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120	0	0	0		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	3 910 335	72 105	3 982 441	81 483			1 373 027	161 365	1 615 876

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance crédit et cautionnement	
		C0020	C0030	C0100	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque					
Meilleure estimation					
Provisions pour primes					
Brut - total	R0060	21 222	45 641	0	66 863
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-28 981	-155	0	-29 136
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	50 202	45 796	0	95 999
Provisions pour sinistres					
Brut - total	R0160	256 640	1 348 848	0	1 605 488
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	75 284	100 312	0	175 596
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	181 356	1 248 536	0	1 429 892
Total meilleure estimation - brut	R0260	277 862	1 394 489	0	1 672 351
Total meilleure estimation - net	R0270	231 559	1 294 332	0	1 525 891
Marge de risque	R0280	23 017	115 514	0	138 531
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques					
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0
Provisions techniques - Total					
Provisions techniques - Total	R0320	300 879	1 510 003	0	1 810 882
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	46 303	100 157	0	146 460
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	254 576	1 409 846	0	1 664 422

S.19.01.21 - 01 Accident
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription **Z0020** **1**

Sinistres payés bruts (non cumulés)

Année	Année de développement										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100										114
N-9	R0160	0	0	0	0	0	-9	-17	-4	-7	-1
N-8	R0170	0	0	0	0	278	-20	-8	-3	0	
N-7	R0180	0	0	0	107	195	127	3	0		
N-6	R0190	0	0	2 051	185	299	776	0			
N-5	R0200	0	109 795	3 445	71	1 345	-20				
N-4	R0210	1 137 682	101 969	7 019	2 502	224					
N-3	R0220	1 140 950	95 898	14 341	208						
N-2	R0230	1 199 901	110 887	1 236							
N-1	R0240	1 219 678	150 267								
N	R0250	1 164 985									

	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
	C0170	C0180
R0100	114	62
R0160	-1	-38
R0170	0	246
R0180	0	432
R0190	0	3 311
R0200	-20	114 636
R0210	224	1 249 397
R0220	208	1 251 396
R0230	1 236	1 312 024
R0240	150 267	1 369 945
R0250	1 164 985	1 164 985
Total	1 317 014	6 466 397

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actu

Année	Année de développement										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100										21 946
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	4 774	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	4 872		
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	5 768			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	6 128				
N-5	R0200	0	0	0	0	7 562					
N-4	R0210	0	0	0	8 783						
N-3	R0220	0	0	9 900							
N-2	R0230	0	13 196								
N-1	R0240	0	24 173								
N	R0250	148 959									

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	21 995
R0160	4 785
R0170	4 883
R0180	5 781
R0190	6 142
R0200	7 579
R0210	8 803
R0220	9 923
R0230	13 226
R0240	24 228
R0250	149 295
Total	256 640

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	7 409 199	-7 409 199			
Fonds propres de base	R0020	3 685 622	-3 685 622			
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	3 685 622	-3 685 622			
Capital de solvabilité requis	R0090	1 538 153	-1 538 153			
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	3 593 171	-3 593 171			
Minimum de capital requis	R0110	508 388	-508 388			

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019
Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	2 911	2 911			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	3 590 260	3 590 260			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	92 451				92 451
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	3 685 622	3 593 171			92 451
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	3 685 622	3 593 171			92 451
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	3 593 171	3 593 171			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	3 685 622	3 593 171	0	0	92 451
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	3 593 171	3 593 171	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	1 538 153				
Minimum de capital requis	R0600	508 388				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,40				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,07				

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	3 685 622
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	95 362
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	3 590 260
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019
 Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	900 166		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	283 391		
Risque de souscription en vie	R0030	241 016	Risque de mortalité, Risque de catastrophe en vie	Aucun
Risque de souscription en santé	R0040	791 248		Aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		Aucun
Diversification	R0060	-663 872		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	1 551 948		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	85 132
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-98 927
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 538 153
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	1 538 153
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Approche concernant le taux d'imposition

		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	2

Calcul de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés

		C0130
LAC DT	R0640	0
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futur	R0660	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	
LAC DT maximale	R0690	

Nom légal : BTP PREVOYANCE, Date d'arrêté : 31/12/2019
Devise d'affichage : k EUR

S.28.02.01

Minimum de capital requis (Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie)

		Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR(NL,NL)	Résultat MCR(NL,NL)
		C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	294 413	0

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	231 559	1 175 580	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	1 294 332	690 819	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0	0	0

		Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR(L,NL)	Résultat MCR(LL)
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	0	213 976

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0		3 561 452	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0		280 638	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0		0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0		1 316 193	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0		98 792 937

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	508 388
Capital de solvabilité requis	R0310	1 538 153
Plafond du MCR	R0320	692 169
Plancher du MCR	R0330	384 538
MCR combiné	R0340	508 388
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200
Minimum de capital requis	R0400	508 388

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	294 413	213 976
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	890 759	647 393
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	400 842	291 327
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	222 690	161 848
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	294 413	213 976
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	294 413	213 976